

# Fiche de données de sécurité

page: 1/20

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

## Goliath Gel New

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: biocide, insecticide

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF SE  
67056 Ludwigshafen  
GERMANY

Adresse de contact:

BASF France SAS  
49, avenue Georges Pompidou  
92593 Levallois-Perret Cedex  
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence:

P101

En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette.

Conseil de Prudence (Prévention):

P234

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection.

Conseils de prudence (Intervention):

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333 + P313

En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P391

Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501

Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3: 1)

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit biocide, insecticide

Ingrédients soumis à réglementation

2-(1-méthyl-2-(4-phénoxyphénoxy)éthoxy)pyridine

Teneur (W/W): 0,5 %	Aquatic Acute 1
Numéro CAS: 95737-68-1	Aquatic Chronic 1
Numéro-CE: 429-800-1	Facteur M - aiguë: 1
Numéro INDEX: 613-303-00-3	Facteur M - chronique: 1000
	H400, H410

clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine

Teneur (W/W): 0,5 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 210880-92-5	Repr. 2 (fertilité)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-0000017962-63-0000	STOT SE (Système nerveux) 1
Numéro INDEX: 613-307-00-5	Aquatic Acute 1
	Aquatic Chronic 1
	Facteur M - aiguë: 10
	Facteur M - chronique: 100
	H302, H361f, H370, H400, H410

L'estimation de la toxicité aiguë:

par voie orale: 390 mg/kg

chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

Teneur (W/W): < 0,5 %  
Numéro CAS: 51229-78-8  
Numéro-CE: 426-020-3  
Numéro INDEX: 612-251-00-9

Flam. Sol. 2  
Acute Tox. 4 (par voie orale)  
Acute Tox. 3 (par voie cutanée)  
Skin Corr./Irrit. 2  
Eye Dam./Irrit. 2  
Skin Sens. 1  
Repr. 2 (foetus)  
STOT RE 2  
Aquatic Chronic 2  
H228, H319, H315, H311, H302, H317, H373,  
H361d, H411

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3: 1)

Teneur (W/W): < 0,1 %  
Numéro CAS: 55965-84-9  
Numéro d'enregistrement REACH:  
01-2120764691-48  
Numéro INDEX: 613-167-00-5

Acute Tox. 3 (par voie orale)  
Acute Tox. 2 (Inhalation - brouillard)  
Acute Tox. 2 (par voie cutanée)  
Skin Corr./Irrit. 1C  
Eye Dam./Irrit. 1  
Skin Sens. 1A  
Aquatic Acute 1  
Aquatic Chronic 1  
Facteur M - aiguë: 100  
Facteur M - chronique: 100  
H301, H317, H314, H310 + H330, H400, H410  
EUH071

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Sens. 1A: >= 0,0015 %  
Eye Dam./Irrit. 1: >= 0,6 %  
Eye Dam./Irrit. 2: 0,06 - < 0,6 %  
Skin Corr./Irrit. 1C: >= 0,6 %  
Skin Corr./Irrit. 2: 0,06 - < 0,6 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Laver à fond avec de l'eau et du savon. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU. Ne pas faire vomir sans avis médical.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

dioxyde de carbone

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Substances dangereuses: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composés halogénés

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

---

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation de poussières. Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière:	solide
État physique:	solide
Couleur:	brunâtre
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Point de fusion:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'ébullition:	Le produit n'a pas été testé.
Inflammabilité:	non inflammable

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

Limite inférieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Limite supérieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Point d'éclair:

Non applicable, le produit est un solide.

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Valeur du pH:

env. 4 - 6  
(5 %(m), 20 °C)

Viscosité dynamique:

Non applicable, le produit est un solide.

Solubilité dans l'eau:

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

Pression de vapeur:

non applicable

densité de vapeur relative (air):

non applicable

## 9.2. Autres informations

### Informations concernant les classes de danger physique

#### Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le produit est classé comme non explosible.

#### Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

#### Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

### Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: 1.062 kg/m<sup>3</sup>

Vitesse d'évaporation:

non applicable

---



---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:  
acides forts, bases fortes, oxydants puissants

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:  
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

*Données relatives à : clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine*

*Données expérimentales/calculées:*

*CL50 rat (par inhalation): > 2,6 mg/l 4 h (Directive 92/69/CEE, B.2)*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

*Aucune mortalité n'a été constatée. Concentration la plus élevée techniquement possible. Test réalisé avec un aérosol.*

*Données relatives à : masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3: 1)*

*Données expérimentales/calculées:*

*CL50 rat (par inhalation): 0,33 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)*

*Test réalisé avec un aérosol.*

-----

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3: 1)*

*Données expérimentales/calculées:*

*Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: sensibilisant pour la peau (autre(s))*

-----

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine*

*Evaluation de la toxicité pour la reproduction:*

*Des tests sur animaux ont donné des indices pour des effets néfastes sur la fertilité.*

-----

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.*

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*L'administration orale répétée de grandes quantités peut causer des séquelles spécifiques aux organes. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

*Données relatives à : masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3: 1)*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

*Données relatives à : chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques.*

*Données relatives à : acide acétique à ...%*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Même après administration répétée, l'effet prépondérant consiste en l'induction de corrosion.*

#### Danger par aspiration

non applicable

#### Effets interactifs

Pas de données disponibles.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

### Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à :clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine*

*Toxicité vis-à-vis des poissons:*

*CL50 (96 h) > 104,2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)*

*Données relatives à :2-(1-méthyl-2-(4-phénoxyphénoxy)éthoxy)pyridine*

*Toxicité vis-à-vis des poissons:*

*CL50 (96 h) > 0,270 mg/l, Lepomis macrochirus*

*Données relatives à :clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine*

*Invertébrés aquatiques:*

*CE50 (48 h) 26 mg/l, Daphnia magna (OPP 72-2 (Ligne dir. de l'EPA), statique)*

*CE50 (48 h) 0,029 mg/l, Chironomus riparius (statique)*

*Données relatives à :2-(1-méthyl-2-(4-phénoxyphénoxy)éthoxy)pyridine*

*Invertébrés aquatiques:*

*CL50 (48 h) 0,4 mg/l, Daphnia magna (Écoulement.)*

*Données relatives à :clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine*

*Plantes aquatique(s):*

*CE50 (72 h) > 120 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (statique)*

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

NOEC (72 h) 15 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (statique)

CE50 (14 j) > 121 mg/l, *Lemna gibba* (autre(s), semi-statique)

NOEC (14 j) 59 mg/l, *Lemna gibba* (autre(s), semi-statique)

Données relatives à :2-(1-méthyl-2-(4-phénoxyphénoxy)éthoxy)pyridine

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 0,15 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata*

NOEC (7 j) 0,05 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata*

Données relatives à :clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (33 j) 20 mg/l, *Pimephales promelas* (Projet de ligne directrice de l'OCDE, Écoulement.)

Données relatives à :2-(1-méthyl-2-(4-phénoxyphénoxy)éthoxy)pyridine

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (95 j) 0,0043 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Données relatives à :clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,12 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

CE10 (28 j) 0,0004 mg/l, *Chironomus riparius* (autre(s), statique)

Données relatives à :2-(1-méthyl-2-(4-phénoxyphénoxy)éthoxy)pyridine

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,00002 mg/l, *Daphnia magna*

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

*Données relatives à :clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine*

*Evaluation du potentiel de bioaccumulation:*

*Ne s'accumule pas dans les organismes.*

-----

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à :clothianidine (ISO); 3-[(2-chloro-1,3-thiazol-5-yl)méthyl]-2-méthyl-1-nitroguanidine*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltré et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.*

-----

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

#### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

#### **12.8. Indications complémentaires**

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3077
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CLOTHIANIDINE, PYRIPROXYFEN)

Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3077
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CLOTHIANIDINE, PYRIPROXYFEN)

Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

### Transport fluvial intérieur

ADN

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3077
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CLOTHIANIDINE, PYRIPROXYFEN)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

**Transport maritime****Sea transport**

## IMDG

## IMDG

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3077	UN number or ID number:	UN 3077
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CLOTHIANIDINE, PYRIPROXYFEN)	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CLOTHIANIDINE, PYRIPROXYFEN)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui Polluant marin: OUI	Environmental hazards:	yes Marine pollutant: YES
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	EmS: F-A; S-F	Special precautions for user:	EmS: F-A; S-F

**Transport aérien****Air transport**

## IATA/ICAO

## IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3077	UN number or ID number:	UN 3077
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS



BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

	POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CLOTHIANIDINE, PYRIPROXYFEN)		SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CLOTHIANIDIN, PYRIPROXYFEN)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.4. Groupe d'emballage**

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

**Maritime transport in bulk according to IMO instruments**

Maritime transport in bulk is not intended.

**Autres informations**

Le produit peut être expédié en tant que produit non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 Kg ou moins, conformément aux dispositions de divers organismes de réglementation :

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

ADR, RID, ADN : Disposition spéciale 375 ;

JT/T617.3;

IMDG : 2.10.2.7 ;

IATA : A197 ;

TMD : Disposition spéciale 99(2) ;

49CFR : §171.4 (c) (2).

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 75

Les restrictions de l'annexe XVII du règlement CE N° 1907/2006 ne s'appliquent pas aux usages prévus du produit mentionnés dans cette FDS

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Entrée dans la liste dans la réglementation: E1

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4510

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 65, 66

Porter des gants de protection chimique pendant les phases de manipulation du produit (gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A)

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Repr.	Toxicité pour la reproduction
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Flam. Sol.	Matières solides inflammables
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux).
H228	Matière solide inflammable.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H311	Toxique par contact cutané.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H310 + H330	Mortel par contact cutané ou par inhalation.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

#### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.01.2024

Version: 1.1

Date / Version précédente: 03.01.2024

Version précédente: 1.0

Produit: **Goliath Gel New**

(ID Nr. 30840288/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 08.02.2024

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.